



HERPÈS GÉNITAL

L'herpès génital est une infection sexuellement transmissible due à un Herpes Simplex Virus de type 2 le plus souvent, mais aussi parfois de type 1, qui provoque des lésions circonscrites sur les muqueuses et la peau.

Les lésions cutanées se caractérisent par l'apparition de petites cloques groupées en « bouquet » évoluant rapidement vers des ulcérations puis en croûtes. Elles génèrent une irritation, des démangeaisons, des picotements, des brûlures, une gêne ou une douleur intenses.

Chez les femmes, l'herpès génital se localise principalement au niveau des grandes et des petites lèvres, mais des lésions sont également possibles au niveau du vagin et du col de l'utérus, éventuellement associées à des pertes vaginales blanches ou séreuses.

Chez l'homme, l'inflammation et les lésions se trouvent essentiellement sur le gland et le prépuce mais peuvent aussi apparaître au niveau de l'anus et autour de l'anus.

Chez les hommes comme chez les femmes, l'herpès génital peut affecter la peau de la zone génitale, du pubis, de l'aîne et du périnée (c'est-à-dire la zone contenant le scrotum ou la vulve et allant jusqu'au coccyx). Des lésions localisées peuvent également apparaître sur d'autres parties du corps. La transmission du virus de l'herpès ne s'effectue que par un contact direct et intime avec une personne qui élimine le virus des lésions, mais elle peut aussi se produire lorsque les lésions ne sont pas visibles.

POUR EN SAVOIR PLUS,
VISITER LE SITE
guidaservizi.saluter.it
CHERCHER HERPÈS GÉNITAL



Les lésions disparaissent en 1 à 4 semaines. Étant donné toutefois que le virus a la particularité d'être un virus latent, c'est-à-dire qu'après la première infection il sommeille dans le corps au niveau des ganglions toute la vie du patient, il peut se réactiver périodiquement et une rechute est possible à une fréquence qui varie d'une personne à l'autre, notamment à la suite d'un stress psychophysique et/ou une dépression du système immunitaire.

IL EXISTE DES MÉDICAMENTS ANTIVIRAUX POUR LE TRAITEMENT, À PRENDRE SUR ORDONNANCE. AUCUN TRAITEMENT N'EST CAPABLE D'ÉLIMINER LE VIRUS DE L'ORGANISME ; LE TRAITEMENT EST UTILE POUR ATTÉNUER LES SYMPTÔMES ET RÉDUIRE LA DURÉE DE LA PHASE AIGUË DE LA MALADIE. L'INFECTION CONTRACTÉE PAR LE BÉBÉ AU MOMENT DE L'ACCOUCHEMENT PEUT ÊTRE PARTICULIÈREMENT GRAVE (HERPÈS NÉONATAL).



**NB :
DES MÉDICAMENTS
SPÉCIFIQUES SONT
DISPONIBLES POUR
LE TRAITEMENT.**